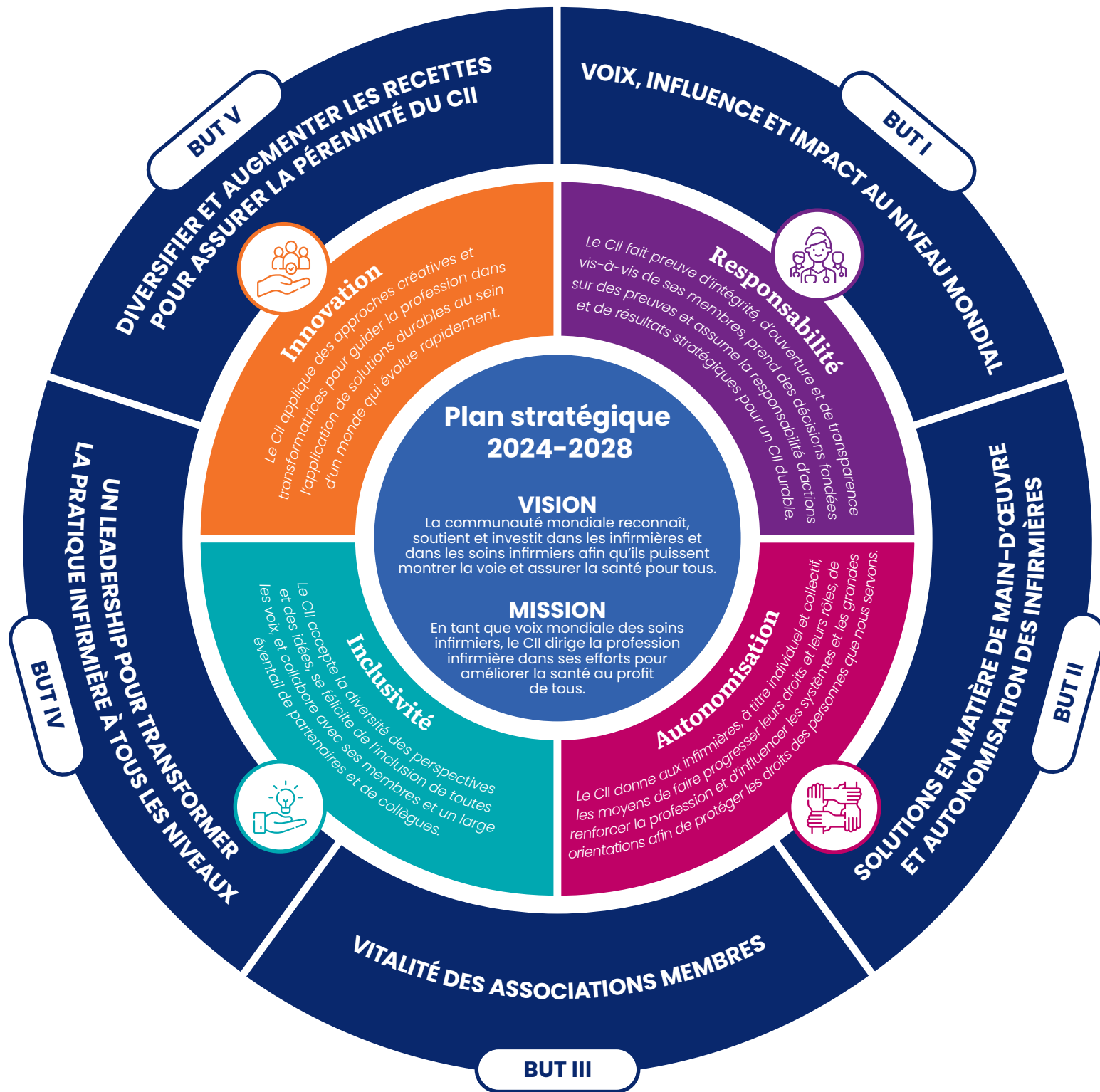


# Plan stratégique 2024–2028



**CII**  
Conseil International  
des Infirmières

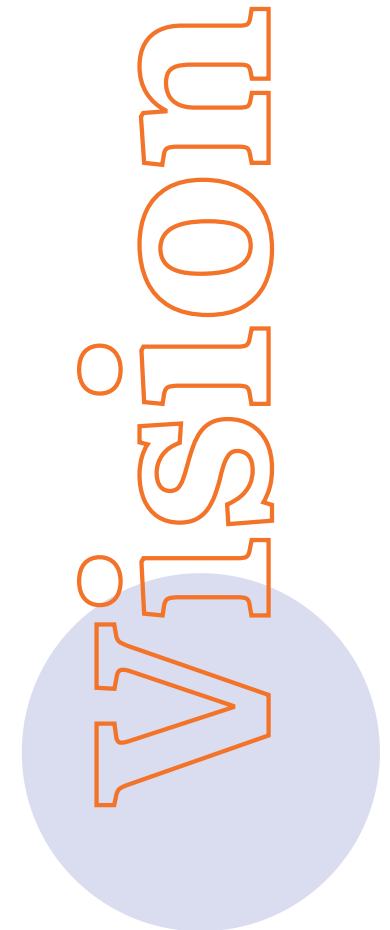
*La voix mondiale des soins infirmiers*



# Sommaire

<b>Vision</b>	<b>4</b>
<b>Mission</b>	<b>5</b>
<b>Valeurs</b>	<b>6</b>
<b>Buts</b>	<b>7</b>
<b>BUT I</b>	
<b>VOIX, INFLUENCE ET IMPACT AU NIVEAU MONDIAL</b>	<b>7</b>
<b>BUT II</b>	
<b>SOLUTIONS EN MATIÈRE DE MAIN-D'ŒUVRE ET AUTONOMISATION DES INFIRMIÈRES</b>	<b>8</b>
<b>BUT III</b>	
<b>VITALITÉ DES ASSOCIATIONS MEMBRES</b>	<b>9</b>
<b>BUT IV</b>	
<b>UN LEADERSHIP POUR TRANSFORMER LA PRATIQUE INFIRMIÈRE À TOUS LES NIVEAUX</b>	<b>10</b>
<b>BUT V</b>	
<b>DIVERSIFIER ET AUGMENTER LES RECETTES POUR ASSURER LA PÉRENNITÉ DU CII</b>	<b>11</b>

**La communauté mondiale reconnaît, soutient et investit dans les infirmières et dans les soins infirmiers afin qu'ils puissent montrer la voie et assurer la santé pour tous.**



Mission

**En tant que voix mondiale  
des soins infirmiers,  
le CII dirige la profession  
infirmière dans ses efforts  
pour améliorer la santé  
au profit de tous.**

## Responsabilité

Le CII fait preuve d'intégrité, d'ouverture et de transparence vis-à-vis de ses membres, prend des décisions fondées sur des preuves et assume la responsabilité d'actions et de résultats stratégiques pour un CII durable.



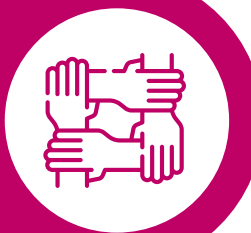
## Autonomisation

Le CII donne aux infirmières, à titre individuel et collectif, les moyens de faire progresser leurs droits et leurs rôles, de renforcer la profession et d'influencer les systèmes et les grandes orientations afin de protéger les droits des personnes que nous servons.



## Inclusivité

Le CII accepte la diversité des perspectives et des idées, se félicite de l'inclusion de toutes les voix, et collabore avec ses membres et un large éventail de partenaires et de collègues.



## Innovation

Le CII applique des approches créatives et transformatrices pour guider la profession dans l'application de solutions durables au sein d'un monde qui évolue rapidement.



# Values

**BUT I****VOIX, INFLUENCE ET IMPACT AU NIVEAU MONDIAL**

**Exercer un leadership stratégique pour éclairer et influencer la conception et l'application de politiques sanitaires, sociales, éducatives, réglementaires et économiques, au niveau mondial et régional, qui promeuvent la santé pour tous et permettent à la profession infirmière de progresser.**

**OBJECTIFS**

- 1** Mettre en œuvre la Charte pour le changement afin d'inciter les gouvernements et les employeurs à maximiser les investissements dans les effectifs, la formation, le leadership et le bien-être des personnels infirmiers.
- 2** En tant que porte-parole international reconnu et apprécié des infirmières et de leur profession, donner activement et régulièrement des avis d'expert sur les grands enjeux de portée mondiale ou régionale.
- 3** Faire des infirmières professionnelles qui décident et qui influencent les décisions au niveau mondial en nouant et en entretenant des relations de collaboration interprofessionnelle et intersectorielle avec de grandes organisations mondiales.
- 4** Contribuer à l'élaboration du deuxième rapport de l'OMS sur la situation du personnel infirmier dans le monde en apportant des éléments probants et des compétences en vue de l'élaboration d'une planification et de politiques efficaces en matière de ressources humaines pour la santé.
- 5** Mettre en avant le rôle, les initiatives, les actions et les succès des infirmières qui contribuent à la réalisation de la santé pour tous, telle que définie dans les Objectifs de développement durable.
- 6** Positionner les infirmières en tant que facteurs de changement et d'influence pour réduire les préjudices sous toutes leurs formes, notamment dans les zones de conflit, la prévention des pandémies et la promotion de la santé de la planète.



**BUTS**

**BUT II****SOLUTIONS EN MATIÈRE DE MAIN-D'ŒUVRE ET AUTONOMISATION DES INFIRMIÈRES**

**Susciter un changement et une influence durables afin de constituer et de préserver la main-d'œuvre infirmière de demain.**

**OBJECTIFS**

- 1** Catalyser l'action mondiale pour stabiliser, accroître et préserver la main-d'œuvre infirmière grâce à des investissements plus importants.
- 2** Plaider en faveur de milieux de travail et de pratique sains qui assurent aux infirmières des garanties personnelles, la protection de leurs droits, une rémunération équitable, l'égalité des sexes, la santé mentale, le bien-être et le respect, y compris la non-discrimination en matière d'expertise et d'inclusion dans le processus décisionnel.
- 3** Donner suite aux recommandations du deuxième rapport sur la situation du personnel infirmier dans le monde.
- 4** Promouvoir des politiques de recrutement éthiques au niveau mondial.
- 5** Moderniser la réglementation des soins infirmiers afin d'optimiser le domaine de pratique des infirmières, la pratique infirmière avancée et les modèles de soins dirigés par les infirmières, ainsi que la protection des titres.
- 6** Faire participer activement les infirmières en début de carrière et les étudiants aux activités visant à faire progresser la profession.
- 7** Obtenir la nomination d'un plus grand nombre d'infirmières à des postes de direction dans les soins de santé.



**BUT III****VITALITÉ DES ASSOCIATIONS MEMBRES**

**Renforcer les associations nationales d'infirmières pour accroître le nombre de leurs membres, faire progresser la profession infirmière dans leurs pays et relever les principaux défis du système de santé aux niveaux régional et national.**

**OBJECTIFS**

- 1** Formuler et appliquer une stratégie d'adhésion qui permette d'augmenter le nombre d'associations membres du CII et de les fidéliser.
- 2** Évaluer et lancer des initiatives destinées à renforcer la capacité de leadership des ANI.
- 3** Attirer de nouvelles ANI en expliquant les avantages de l'adhésion au CII.



**BUT IV****UN LEADERSHIP POUR TRANSFORMER LA PRATIQUE INFIRMIÈRE À TOUS LES NIVEAUX**

**Diriger la formulation de grandes orientations tournées vers l'avenir qui valorisent et élèvent la profession infirmière et renforcent les systèmes de santé.**

**OBJECTIFS**

- 1** Diriger l'élaboration d'orientations destinées à renforcer l'influence exercée par les soins infirmiers sur les tendances et enjeux stratégiques ayant une incidence sur la santé pour tous.
- 2** Étendre les programmes de développement du leadership et de gouvernance organisationnelle afin d'augmenter le nombre d'infirmières capables de mener des changements transformateurs.
- 3** Utiliser les réseaux et groupes d'experts, nouveaux et existants, pour fournir des informations et des conseils opportuns pour l'élaboration des grandes orientations.
- 4** Collaborer avec des groupes actifs dans le domaine de la réglementation afin de partager les meilleures pratiques et politiques actuelles, à l'appui de la conception de nouvelles approches qui renforceront la profession.
- 5** Promouvoir des politiques et des changements destinés à aider les pays à renforcer leurs systèmes de formation en soins infirmiers.
- 6** Plaider en faveur de la transformation numérique dans tous les aspects de la formation, de la prestation des soins et du perfectionnement professionnel continu, en veillant à ce que les progrès favorisent les soins centrés sur la personne et respectent la sécurité, la dignité et les droits des personnes.

**BUT V**

## **DIVERSIFIER ET AUGMENTER LES RECETTES POUR ASSURER LA PÉRENNITÉ DU CII**

**Trouver de nouvelles possibilités de générer des recettes pour favoriser la réalisation des objectifs du CII, diversifier ses activités et assurer sa pérennité.**

### **OBJECTIFS**

- 1** Mettre au point et appliquer une stratégie solide de collecte de fonds pour trouver de nouvelles sources de revenus.
- 2** Renforcer la gouvernance et la capacité organisationnelle grâce à des structures et flux de travail efficaces et efficients.
- 3** Évaluer de nouvelles catégories potentielles d'affiliation qui permettent de compléter et d'augmenter le nombre d'associations membres.
- 4** Renforcer le système de parrainage des conférences, congrès, formations et événements organisés par le CII.





**Conseil International des Infirmières**

3, Place Jean Marteau  
1201 Genève, Suisse  
+41 22 908 01 00  
[icn@icn.ch](mailto:icn@icn.ch)

